



Denis Lespérance

COMPTABLE AGRÉÉ
CHARTERED ACCOUNTANT

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE**

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 et 2
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Résultats	5
Notes aux états financiers	6 à 9
Renseignements complémentaires	Annexe A



Denis Lespérance

COMPTABLE AGRÉÉ
CHARTERED ACCOUNTANT

Page 1

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du : CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net affecté, non affecté et en immobilisations pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme sans but lucratif tire une partie de ses produits de contributions pénales dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme sans but lucratif et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au montant des produits des contributions pénales, de l'excédent des produits sur les charges, de l'évolution de l'actif net et du bilan pour les exercices clos le 31 mars 2012. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2012, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit au paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Denis Lespérance, CPA Auditeur, CA
Montréal, le 28 mai 2012

BILAN**AU 31 MARS 2012**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	2012 \$	2011 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	96 856	28 587
Placement à court terme (note 3)	100 145	150 279
Débiteurs (note 4)	8 116	7 377
Frais payés d'avance	6 386	757
	<u>211 503</u>	<u>187 000</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>13 174</u>	<u>17 642</u>
	<u>224 677</u>	<u>204 642</u>
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	51 251	80 650
Apports reportés (note 7)	25 850	25 850
	<u>77 101</u>	<u>106 500</u>
 ACTIF NET		
Actif net affecté	-	-
Actif net non affecté	134 402	80 500
Actif net en immobilisations	13 174	17 642
	<u>147 576</u>	<u>98 142</u>
	<u>224 677</u>	<u>204 642</u>

Administrateur, Administrateur, 

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

Page 4

	Actif net en immobilisations	Actif net affecté	Actif net non affecté	TOTAL \$
SOLDE AU 31 MARS 2010	16 067	-	192 845	208 912
RÉSULTATS 2010-2011				
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(3 744)	(227 998)	120 972	(110 770)
Virements interfonds	5 319	227 998	(233 317)	-
	<u>1 575</u>	<u>-</u>	<u>(112 345)</u>	<u>(110 770)</u>
SOLDE AU 31 MARS 2011	17 642	-	80 500	98 142
RÉSULTATS 2011-2012				
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(4 468)	(116 218)	170 120	49 434
Virements interfonds	-	116 218	(116 218)	-
	<u>(4 468)</u>	<u>-</u>	<u>53 902</u>	<u>49 434</u>
SOLDE AU 31 MARS 2012	13 174	-	134 402	147 576

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	Actif net en immobilisations	Actif net affecté	Actif net non affecté	2012 \$	2011 \$
PRODUITS					
Subventions	-	959 169	-	959 169	805 125
Contributions pénales	-	-	165 409	165 409	118 316
Dons	-	-	775	775	-
Autres revenus	-	-	3 936	3 936	2 656
CHARGES					
Salaires et charges sociales	-	959 169	170 120	1 129 289	926 097
Loyer	-	968 813	-	968 813	912 886
Communications	-	48 276	-	48 276	44 574
Entretien des locaux	-	9 155	-	9 155	9 041
Taxes, assurances et permis	-	-	-	-	4 800
	-	3 371	-	3 371	3 310
Publicité	-	-	-	-	-
Frais de bureau et d'impression	-	2 208	-	2 208	10 019
Frais de documentation	-	10 674	-	10 674	14 008
Frais reliés aux bénévoles	-	495	-	495	367
Colloque et formations	-	1 585	-	1 585	5 578
	-	4 031	-	4 031	771
Honoraires professionnels	-	-	-	-	-
Frais de représentation et de déplacements	-	5 928	-	5 928	7 483
TPS et TVQ non remboursée sur les achats	-	13 151	-	13 151	12 656
Cotisations, associations et divers	-	6 573	-	6 573	6 036
Amortissement	4 468	1 127	-	1 127	1 594
	4 468	-	-	4 468	3 744
	4 468	1 075 387	-	1 079 855	1 036 867
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(4 468)	(116 218)	170 120	49 434	(110 770)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif. Elle a comme activité principale l'aide aux victimes d'actes criminels.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Comptabilité par fonds**

La société comptabilise ses opérations en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds.

- L'actif net affecté rend compte des produits et des charges afférentes à la prestation de services et à l'administration générale. Les apports, constitués exclusivement de subventions, ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles prévues dans les conventions signées avec les bailleurs de fonds.
- L'actif net non affecté rend compte des activités non conventionnées de la société. Les apports sont constitués des contributions pénales, des dons et des autres revenus de la société.
- Les actifs nets en immobilisations présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférentes aux immobilisations.

Constatation des apports

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Présentation des états financiers

Les bilans des différents fonds n'ont pas été présentés séparément, car cela n'apporterait aucun renseignement pertinent à la lecture des états financiers. De plus, l'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, et ce, pour la même raison.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. La société pourvoit à l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux annuels sont établis en fonction de la durée de vie utile probable des différents éléments d'actifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes. L'évaluation initiale de tous les instruments financiers s'effectue à la juste valeur. Par la suite, les modes d'évaluation ultérieure sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Actif/passif financier	Catégorie	Évaluation
Encaisse	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Subventions à recevoir	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Subventions reportées	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

Situation fiscale

La société est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et il est exonéré d'impôts sur le revenu.

3 - PLACEMENT À COURT TERME

Le placement à court terme est constitué d'un dépôt à terme rachetable au taux de 0.98% échéant le 24 octobre 2012. En 2011, le placement était placé dans un compte d'épargne placement.

4 - DÉBITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Taxes à la consommation	6 573	6 036
Intérêts et autres à recevoir	1 543	1 341
	<u>8 116</u>	<u>7 377</u>

5 - IMMOBILISATIONS

		2012		2011	
		Coût	Amort. cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipements	20	16 141	9 542	6 599	8 249
Équipements informatiques	30	21 130	14 555	6 575	9 393
		<u>37 271</u>	<u>24 097</u>	<u>13 174</u>	<u>17 642</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

6 - CRÉDITEURS	2012	2011
	\$	\$
Salaires et vacances à payer	48 515	79 205
Fournisseurs et autres à payer	<u>2 736</u>	<u>1 445</u>
	<u>51 251</u>	<u>80 650</u>

7 - APPORTS REPORTÉS	2012	2011
	\$	\$
Projet - DERCO / Référence policière	20 850	20 850
Projet - Outil de sensibilisation	<u>5 000</u>	<u>5 000</u>
	<u>25 850</u>	<u>25 850</u>

Les apports reportés représentent des ressources financières non dépensées et destinées à couvrir les charges d'un exercice subséquent. Les montants de 2011 ont été entièrement utilisés en 2011-2012 et les montants de 2012 constituent de nouvelles ressources financières obtenues durant l'exercice.

8 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société s'est engagée, en vertu d'un bail, à louer des locaux pour une période de 60 mois se terminant le 30 juin 2013. Le bail comporte une clause d'indexation selon l'indice des prix à la consommation. Les versements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont estimés à :

2012-2013	47 800 \$	2013-2014	12 130 \$
-----------	-----------	-----------	-----------

9 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

10 - POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La société gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur sa performance opérationnelle et financière conformément à sa politique de gestion de risque. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2012.

Risque de crédit

La société est exposée à un risque de crédit sur la subvention à recevoir, les débiteurs, et les dépôts à terme. Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières. Pour les débiteurs, la société n'a jamais en de mauvaises créances.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance

La société considère qu'elle dispose de fonds suffisant pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt associé aux placements est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des certificats de dépôts garantis.

11 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédents ont été reclassés pour se conformer à la nouvelle présentation adoptée en 2012.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MONTÉRÉGIE

	BAVAC	DERCO	Outil de sensibilisation	Total 2012
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS	907 660	49 990	1 519	959 169
CHARGES				
Salaires et charges sociales	919 152	49 661	-	968 813
Loyer	48 276	-	-	48 276
Communications	9 155	-	-	9 155
Taxes, assurances et permis	3 371	-	-	3 371
Publicité	2 208	-	-	2 208
Frais de bureau	10 674	-	-	10 674
Frais de documentation	495	-	-	495
Frais reliés aux bénévoles	1 585	-	-	1 585
Colloque et formations	4 031	-	-	4 031
Honoraires professionnels	5 928	-	-	5 928
Frais de représentation et de déplacements	10 821	811	1 519	13 151
TPS et TVQ non remboursée sur les achats	6 573	-	-	6 573
Cotisations, associations et divers	1 127	-	-	1 127
	<u>1 023 396</u>	<u>50 472</u>	<u>1 519</u>	<u>1 075 387</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(115 736)</u>	<u>(482)</u>	<u>-</u>	<u>(116 218)</u>